



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE
Conseil d'administration du centre communal d'action
sociale du 23 AVRIL 2025

Extrait du
registre des délibérations du Conseil d'Administration d'Action Sociale
Session ordinaire du 23 avril 2025

L'an 2025 le vingt-trois avril à 14 h 00, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tende se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressée le 14 avril 2025, par le Président.

Étaient Présents :

Jean-Charles QUERCIA – Lucie MOULIN – Marie-Rose GUIDO - Patricia ALUNNO – Nadège LACLAU – Marilène DALMASSO – Gilles MANCON

Absents excusés :

Jean-Pierre VASSALLO – Evelyne SCANDOLA - Myriam PASTORELLI – Roselyne PLANELLES

Madame Lucie MOULIN a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2025_6

Objet : AIDE FINANCIERE

Le Vice-Président expose à ses collègues qu'il a été saisi d'une demande d'aide financière formulée par l'assistante sociale au profit de [REDACTED] concernant la prise en charge de sa dette relative à la facture d'eau et d'assainissement. L'aide sollicitée est de 174,88 €.

Le Conseil d'Administration du CCAS, l'exposé de Monsieur le Vice-Président entendu, après étude des éléments du dossier, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accorde à [REDACTED] une aide financière d'un montant de 174,88 € correspondant à sa dette relative à la facturation de l'eau et de l'assainissement. Cette somme sera versée directement au SGC de Menton.
- Autorise le Président à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous les actes et documents afférents.

*Ainsi fait et délibéré, à Tende, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.*

Lucie MOULIN
Secrétaire de Séance

Jean-Charles QUERCIA
Vice-Président du CCAS

Date de publication sur le site internet : 28 AVR. 2025